

Projet « Sahel, Nord et Boucle du Mouhoun : territoires créateurs d'emplois »





Réf: Sept2021_EvalAFD_TAA

Termes de référence

Evaluation finale du projet

« Sahel, Nord et Boucle du Mouhoun : territoires créateurs d'emplois »

1 Présentation du projet à évaluer

1.1 Contexte de mise en oeuvre

Depuis fin 2015, les populations des zones du grand nord du Burkina Faso sont confrontées à une insécurité grandissante causée principalement par des groupes armés se revendiquant du djihad islamique. Les groupes armés prolifèrent dans les milieux ruraux, se nourrissant (i) d'un sentiment d'exclusion sociale, politique et économique et d'un manque de perspectives partagé par une population très jeune, (ii) des conflits fonciers opposant éleveurs et agriculteurs, parfois via des milices interposées et (iii) du banditisme ordinaire et des trafics illégaux. Les attaques ne cessent d'augmenter, tant en nombre qu'en ampleur et en complexité, occasionnant des milliers de déplacés internes. A la date du 30 juillet 2021, le nombre de PDI s'élève à 1 368 164 individus, en augmentation de 4,10% par rapport à la situation de juin 2021 (OCHA service, sept. 2021)¹.

Cette insécurité favorise un cercle vicieux de diminution de la fourniture de services publics pour les populations des certaines zones affectées par la crise. Dans ces zones, spécifiquement au Sahel, les services de base essentiels tels que l'éducation et la santé continue d'être gravement affectés : 82 centres de santé sont fermés et 243 œuvrent à minima ; la fréquentation scolaire est passée d'une moyenne déjà faible de 50-60% à 25% au cours des deux dernières années (OCHA, Mars 2021)². Cela a un impact énorme sur l'avenir des enfants, en particulier des filles, qui ont souvent peu de chances de retourner à l'école.

Ce contexte a justifié la mise en œuvre des programmes Emploi d'Expertise France dans les régions frontalières et périphériques du Burkina Faso, et récemment aussi dans les régions fortement affectées par les déplacements internes des populations comme le Centre Nord. Spécifiquement dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du sahel, depuis 2017, Expertise France intervient sur les questions relatives au renforcement des capacités des collectivités locales, la formation professionnelle et certifiante des jeunes et des femmes et la création d'emploi à travers plusieurs projets :

- ➤ Le Programme d'Appui à l'Emploi dans les zones frontalières et périphériques du Burkina Faso, mis en œuvre entre 2017 et 2020 dans le but de contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés de population et de migration irrégulière, à travers de meilleures opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Sahel. Il a permis de former sur des filières porteuses du BTP et de l'agroalimentaire 3 884 personnes et 1 849 d'entre elles ont été certifiées en CQB; 2 266 entreprises, 2 800 emplois et 33 coopératives ont été créées;
- Le projet d'appui au développement d'opportunités économiques pour les jeunes et les femmes de la région du Sahel au Burkina Faso, mis en œuvre entre juin 2019 et Janvier 2022 dans le but de soutenir le développement économique local et de favoriser la création d'opportunité économique pour les jeunes et les femmes de la Région du Sahel. Il a permis

¹ Burkina Faso : Aperçu de la situation humanitaire (Au 31 Juillet 2021) - Burkina Faso | ReliefWeb

² Burkina Faso: Aperçu de la situation humanitaire (Au 10 mars 2021) - Burkina Faso | ReliefWeb

- de former sur des filières porteuses de l'artisanat et de l'agroalimentaire 151 personnes et 43 d'entre elles ont été certifiées CQB ; 53 entreprises et 124 emplois ont été créés.
- ➤ Le projet de renforcement de la cohésion sociale et de stabilisation dans la région Centre Nord, mis en œuvre de décembre 2020 à Mai 2022, dans le but de contribuer à la stabilisation de la région du centre nord par la mise en œuvre d'activités socio culturelles et le développement des opportunités d'emplois. Il est en cours d'exécution et à terme, 4000 personnes seront formées et 2000 seront certifiées en CQB; 269 entreprises, 114 coopératives seront créées ; au moins 25 000 personnes seront sensibilisées sur la cohésion sociale à travers la mise en œuvre de 15 plans d'animation socioculturelle.
- Le projet « Sahel, Nord et Boucle du Mouhoun : territoires créateurs d'emplois » mis en œuvre de septembre 2019 et mars 2022 au profit de 6000 jeunes et femmes dont l'évaluation finale est l'objet de la présente consultation ;

Au terme des deux années de mise en œuvre et dans l'optique de consolider les acquis de ce projet, la nécessité d'une évaluation finale s'impose. Elle interviendra dans un contexte marqué par de nombreux défis rencontrés par le projet pour permettre sa mise en œuvre effective : dégradation de la situation sécuritaire et son corollaire de déplacés internes dans les régions frontalières ; survenue de la pandémie de la Covid 19 ; catastrophes naturelles en raison de pluies diluviennes et de crues de certaines retenues d'eau occasionnant l'arrêt des activités et l'inaccessibilité de certaines zones.

1.2 Le projet « Sahel, Nord et Boucle du Mouhoun : territoires créateurs d'emplois »

1.1. Objectifs

L'évaluation finale concerne le projet « Sahel, Nord et Boucle du Mouhoun : territoires créateurs d'emplois » qui a démarré en septembre 2019 et qui s'achèvera en mars 2022. Ce projet vise à soutenir les populations des régions concernées, à travers le développement d'une offre de formation qualifiante de proximité et le développement d'opportunités économiques. Par la création de ces activités économiques et le soutien au développement de secteurs clés de l'économie, le projet cherche plus largement à améliorer les conditions de vie des populations en leur fournissant des perspectives durables sur leurs territoires.

Ainsi, l'objectif général du projet est de contribuer au développement endogène des territoires de trois régions du nord du Burkina Faso (la Boucle du Mouhoun, le Nord et le Sahel) afin de favoriser la création d'emploi pour les jeunes et les femmes.

Cet objectif général se décline en <u>deux objectifs spécifiques</u>³ :

- OS 1: Renforcer l'employabilité des jeunes et des femmes par une meilleure orientation, formation et accompagnement dans l'emploi.
- OS 2: Renforcer les capacités des OSC, des collectivités locales et des services du Ministère de la Jeunesse en matière de conception, mise en œuvre et évaluation de projets et programmes de formation professionnelle et d'appui à la création d'entreprise, ainsi qu'en

³ Cf. Cadre logique du projet en annexe

matière de régionalisation des politiques de formation professionnelle et de création d'emploi.

1.2. Résultats attendus du projet

Les résultats suivants étaient attendus au terme de la mise en œuvre du projet :

- 15 nouveaux projets d'appui à l'emploi portés par des OSC et des collectivités sont conçus et mis en œuvre, permettent de développer l'offre de formation et d'appui à la création d'entreprise sur tout le territoire des trois régions d'intervention;
- 6 000 jeunes et femmes bénéficient d'une formation professionnelle de qualité, dont 3 000 sortent certifiés ;
- 3 000 jeunes et femmes sont accompagnés dans la création entreprise ou d'auto-emploi, dans des secteurs économiques pertinents (identifiés par les Conseils régionaux);
- 1 000 petites et microentreprises sont créées, dont 500 de façon formelle ;
- 500 petites et microentreprises obtiennent un financement;
- Des agents, 110, des collectivités et 100 des OSC participent aux formations-actions animées par l'équipe projet avec mise en application directe des compétences transférées
- Des modules de formation et guides techniques sont élaborés (gestion de projet, ingénierie de formation etc.) pour renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre.

2 Objectifs de l'évaluation

2.1. Objectifs de l'évaluation

La mission a pour objectif l'évaluation finale du projet « Territoire d'Emplois » par rapport aux objectifs et aux résultats attendus dans le document de projet et l'accord particulier signé entre Expertise France et l'Agence Française de Développement. Elle visera en premier lieu à apprécier la performance du projet vis-à-vis des 6 critères définis par le CAD/OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité/viabilité).

L'analyse de ces critères d'évaluation devra tenir compte plus spécifiquement des questions évaluatives suivantes, qui guideront la réflexion de façon transverse :

- 1. La stratégie d'intervention combinant le subventionnement d'OSC porteuse des projets de formation et d'insertion professionnelle sur le terrain et la mobilisation des collectivités territoriales comme « pilotes » des projets mis en œuvre sur les territoires s'est-elle avérée pertinente et efficace ?
- 2. Quels sont les principaux changements survenus au niveau des « groupes cibles » et quelle a été la contribution du projet à ces changements, en particulier :
 - sur les bénéficiaires finaux (acquisition de compétences « métiers » et entrepreneuriales, parcours d'insertion socio professionnelles, amélioration des conditions de vie...);

- sur les partenaires de mise en œuvre (gouvernance, renforcement des capacités, participation...);
- sur l'implication des collectivités territoriales (changement en matière d'implication dans le développement économique locale, sur la prise en compte des questions formation emploi, etc.)
- 3. Le dispositif de mise en œuvre (EF, PMO, CT, MJPEE) et de gouvernance (CTS, souscommission régionale, INC) multi-acteurs a-t-il fait preuve d'efficacité pour gérer et suivre le projet ?
- 4. Comment la dimension genre a-t-elle intégrée dans la stratégie d'intervention (alors que le projet est marqué CAD 1) quels ont été les résultats du projet en faveur de l'égalité homme/femme ?
- 5. Quels sont les principaux enjeux (problèmes, groupes cibles, territoires, modalités de travail, partenaires...) sur lesquels EF devrait centrer son intervention future ?

Dans une optique d'apprentissage, l'évaluation permettra également d'identifier les réussites, les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées par le projet. Il est enfin attendu qu'elle permette de formuler des recommandations d'amélioration pour de futures actions visant à promouvoir l'emploi au Burkina Faso.

2.2. Période couverte par l'évaluation

L'évaluation concernera toute la durée de vie du projet, soit d'Octobre 2021 à Mars 2022.

3 Méthode et approche du travail d'évaluation

Le travail d'évaluation s'appuiera sur une démarche en trois étapes :

- structurer la démarche évaluative ;
- conduire l'analyse évaluative ;
- présenter les conclusions des travaux évaluatifs et les recommandations.

Il est demandé à l'évaluateur d'associer étroitement Expertise France à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport provisoire.

3.1 Structurer la démarche évaluative

Dans cette première phase, le consultant devra :

- Rassembler et analyser toutes les informations et tous les documents relatifs au projet à évaluer (instruction, exécution, suivi) et à la compréhension de son contexte. Les documents à consulter seront disponibles auprès de l'Equipe projet programme Emploi Burkina Faso, à compléter selon les cas;
- Identifier toutes les parties prenantes du projet et les personnes ressources à rencontrer ou interroger;

- Reconstruire la logique d'intervention du projet en étudiant le cadre logique du projet afin : (i) de clarifier les objectifs de l'intervention et de les traduire en une hiérarchie de changements attendus ; (ii) d'aider à juger la cohérence interne de l'intervention et III) d'identifier les hypothèses de départ (ou postulats, souvent implicites) qui ont guidé a priori le montage du projet, et d'en évaluer a posteriori le bien-fondé ;
- Approfondir la méthodologie de l'évaluation sur la base des termes de référence, des documents collectés et de la logique d'intervention reconstruite. Plus particulièrement, il s'agira : (i) de préciser les principales questions évaluatives qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur un nombre restreint de points clés; (ii) d'établir les étapes du raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement) ; (iii) de préciser les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes (documentation, entretiens, focus group, enquêtes, ...) ; (iv) d'identifier précisément les informateurs clé à consulter ou à interroger dans le cadre de cette évaluation.

A partir de ce travail, le consultant proposera une note de cadrage de l'évaluation (qui ne devra pas excéder 15 pages) après le démarrage de ses travaux. Cette note de cadrage fera l'objet d'un échange avec la Coordonnatrice de programme afin de discuter de la manière dont le consultant entend structurer la démarche évaluative et d'en vérifier la faisabilité. Une attention particulière sera portée sur la capacité de l'évaluateur à mobiliser des sources diverses, à les trianguler entre elles et à porter un regard critique sur leurs fiabilités.

3.2 Conduire l'analyse évaluative

Le consultant devra conduire la phase d'analyse évaluative en deux temps :

3.2.1 Etablir un récit détaillé et analytique du projet évalué

Dans un premier temps, le consultant établira un récit précis et analytique du projet comprenant :

- une brève présentation du contexte et de son évolution ;
- une description du projet (objectifs, contenu, intervenants, mode opératoire, etc);
- un résumé analytique du déroulement du projet depuis son identification jusqu'à la date de l'évaluation mettent ainsi en évidence les principaux évènements qui l'ont marqué, présentant l'affectation et le volume des financements mobilisés, rappelant les principales difficultés rencontrées et mentionnant le cas échéant les réorientations survenues

Cette présentation dans le rapport final ne devra pas dépasser 5 à 8 pages. Les compléments pourront figurer en annexe.

3.2.2 Evaluer la performance du projet

A partir des constats et des informations disponibles, le consultant devra dans un second temps évaluer la performance du projet à partir des 6 critères préconisés par le CAD de l'OCDE : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et viabilité/durabilité. Dans le cadre de cette analyse, le consultant s'assurera que les jugements formulés pour chacun des six critères d'évaluation permettent de recouvrer l'ensemble des étapes marquantes du cycle du projet.

Pertinence

Le consultant appréciera ici d'une part le bien-fondé de l'action conduite au regard des objectifs et des enjeux déterminés au départ. Le cas échéant, il appréciera aussi les hypothèses fondatrices ayant présidé à la construction de la logique d'intervention. Il appréciera, d'autre part, comment ce bien fondé a évolué au cours du temps. Dans ce cadre, le consultant examinera de manière systématique la correspondance du projet avec :

- les orientations nationales (PN-EFTP⁴, PN-jeunesse assorti d'un plan d'action triennal, PN emploi assortie d'une stratégie emploi);
- la définition, les besoins et attentes des bénéficiaires finaux (jeunes de 15 à 35 ans, femmes de plus de 35 ans);
- les stratégies et interventions des autres parties prenantes (collectivités territoriales et les élus);

Cohérence

Cette analyse permettra d'apprécier :

- la cohérence interne du projet. Il s'agira ici de porter un jugement sur la logique d'intervention, de juger la concordance des divers moyens et instruments prévus pour concourir à la réalisation des objectifs mais également les synergies et les interdépendances entre le projet et les autres interventions menées par l'agence au Burkina Faso, ainsi que la cohérence entre le projet et les normes/critères internationaux pertinents auxquels Expertise France adhère
- la cohérence externe du projet, c'est-à-dire la concordance avec les actions entreprises par le partenaire institutionnel de mise en œuvre du projet qu'est le MJPEE⁵ et les politiques de développement promus par les conseils régionaux. Cette analyse englobera aussi la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs opérant sur les territoires ciblés, et vérifiera que l'intervention a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités.

Efficacité

Le consultant appréciera en premier lieu le niveau d'exécution du projet. Il appréciera ensuite le degré d'atteinte des objectifs du projet (en particulier les objectifs spécifiques). Il procédera à une analyse des écarts constatés et tentera une analyse de la contribution du projet aux résultats obtenus. Le cas échéant, le consultant pourra donner une appréciation sur la capacité du projet à s'adapter à l'évolution de la situation (articulation avec le critère de pertinence).

> Efficience

L'efficience étudie la relation entre les moyens mis en œuvre et leurs coûts, d'une part, et les résultats obtenus d'autre part. Il s'agira ici d'apprécier si les ressources du projet (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon optimale.

⁴ PN EFTP = Politique Nationale de l'enseignement, de la formation technique et professionnelle

⁵ MJPEE : Ministère de la jeunesse et de la promotion de l'Entreprenariat et de l'Emploi.

TDR Evaluation finale du projet « Sahel, Nord et Boucle du Mouhoun : territoires créateurs d'emplois » finale

L'évaluation conduite par le consultant devra permettre :

- d'apprécier si les ressources nécessaires ont bien été mises en place, en temps voulu et en permettant un ratio coût/efficacité optimal;
- d'analyser les éventuels retards et dépassements constatés.

> Impact

Le consultant appréciera ici les effets à long terme (ou les perspectives d'effets), positifs et négatifs, primaires et secondaires, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité à l'action évaluée, directement ou non (effets directs et indirects), intentionnellement ou non (effets attendus ou non attendus). Il devra évaluer aussi les impacts du projet en lien avec l'égalité hommes/femmes. Plus spécifiquement, il tâchera d'évaluer les impacts du projet quant à l'accès des jeunes et des femmes aux formations professionnelles et aux opportunités d'emploi. Le consultant pourra apporter des éléments d'appréciation sur la manière de prendre en compte ce critère dans la démarche évaluative tenant compte du fait que le projet est en cours d'exécution jusqu'en Mars 2022.

Viabilité/durabilité

La viabilité/durabilité est définie comme la continuation des bénéfices résultant d'une action de développement après la fin de l'intervention. Elle est donc assimilée à la probabilité d'obtenir des bénéfices durables sur le long terme. Le consultant examinera donc ici si l'atteinte des objectifs fixés et les résultats déjà obtenus ou en voie d'obtention sont de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions. Dans ce cadre, il veillera à apprécier la durabilité des structures/institutions initiées ou soutenues dans le cadre du projet mais aussi la durabilité des effets générés par le projet. Pour la présente action, les analyses devront englober l'examen des capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes nécessaires à la continuité des bénéfices nets dans le temps.

3.2.3 Eléments de méthode

Pour cette évaluation, il est attendu un travail de recueil de données principalement qualitatif, basé sur des entretiens semi-directifs, de l'observation et/ou des focus group, avec des ménages (hommes et femmes), ainsi qu'auprès des agents (EF, PMO, CT, MJPEE) et de membres des organismes de gouvernance du projet (CTS, sous-commission régionale, INC).

Les données quantitatives concernant le suivi du projet devront aussi être mobilisées et analysées. Le consultant proposera dans l'offre technique une première proposition de méthode (observations, entretiens, focus group, etc.), des critères d'échantillonnage et une volumétrie d'entretiens et focus group envisagés. La note de cadrage permettra de préciser et affiner cette proposition.

3.3 Conclusions et recommandations

Après avoir, de manière progressive, exposé ses observations, puis formulé ses constats et porté des jugements sur le projet à l'aune de chaque critère d'évaluation, le consultant devra livrer ses conclusions générales de façon à porter une appréciation d'ensemble sur l'intervention évaluée. Ces conclusions doivent être hiérarchisées par ordre d'importance et classées par ordre de facilité de mise en oeuvre.

Le consultant identifiera des leçons et/ou des recommandations stratégiques et/ou opérationnelles. Ces dernières devront être liées aux conclusions, regroupées et classées par ordre de priorité.

4 Organisation de l'évaluation

4.1 Compétences requises pour mener l'évaluation

Cette consultation s'adresse aux bureaux d'étude/recherche et ou à un/une consultant(e) indépendant(e) expérimenté(e).

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont les suivantes :

Essentiel:

- expertise en évaluation basée sur les résultats ;
- expérience démontrée en évaluation de programme / projet dans un contexte de développement international y compris dans des zones de crise (appuyée par les attestations de bonne fin d'exécution);
- expérience des méthodes d'animation de réflexions participatives ;
- expérience sur les questions de genre et d'inégalité homme-femme ;
- connaissances et expertises techniques et sectorielles dans les domaines de la formation professionnelle, de l'entreprenariat, de la gestion des entreprises, de la création d'emploi et des entreprises rurales;
- bonne maîtrise de la communication interpersonnelle;
- connaissance des principales langues parlées dans les zones de mise en œuvre des projets (Mooré, Dioula, fulfuldhé);
- > excellente maitrise du français à l'oral comme à l'écrit.

Atout:

- expérience dans les régions concernées par la mise en œuvre du projet ;
- expérience préalable avec Expertise France

Dans le cas où une équipe d'évaluateurs était proposée, la complémentarité des profils des experts sera un élément déterminant du processus de sélection. L'équipe proposée devra présenter dans la mesure du possible un équilibre homme/femme.

Le bureau d'études ou le consultant(e) mobilisé pour la prestation ne doivent pas avoir de liens avec les parties prenantes qui soient susceptibles d'interférer dans le processus d'évaluation et de mettre en doute l'impartialité et l'objectivité de ses conclusions.

4.2 Mesures éthiques

Dans le cadre de chaque évaluation, Expertise France s'engage à faire respecter certaines mesures éthiques. La prise en compte de ces mesures dans l'offre technique est impérative et le consultant devra s'assurer du respect de ces principes tout au long du processus de l'évaluation et notamment durant les missions terrains, de collecte et d'analyse des données :

- Garantir la sécurité des participants, des partenaires et des équipes: l'offre technique doit expliciter les mesures de mitigation des risques y compris pour mener les enquêtes sur le terrain. Il est rappelé que la zone d'intervention fait l'objet d'une classification « rouge » par le ministère des Affaires étrangères français. Le prestataire sera seul responsable de la sécurité des personnes physiques ou des personnes morales, auxquelles il confierait ou déléguerait, de quelque manière que ce soit, tout ou partie de la réalisation de la prestation. Il s'engagera à respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de sécurité dans le cadre de la prestation.
- Assurer une approche centrée sur la personne / la communauté : l'offre technique doit proposer des méthodes adaptées aux besoins du public visé (par exemple outils en langue locale...)
- Obtenir le consentement libre et éclairé des participants : l'offre technique doit expliciter comment l'évaluateur recueillera le consentement et/ou l'assentiment libre et éclairé de ses interlocuteurs
- Garantir la participation des acteurs et des bénéficiaires dans l'évaluation et la prise en compte de leur point de vue
- Assurer la sécurité des données personnelles et sensibles tout au long de l'activité : l'offre technique devra proposer des mesures pour la protection des données personnelles.
- Assurer l'expertise des équipes impliquées et la validité scientifique de l'activité
- Se renseigner sur les procédures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 au Burkina
 Faso et les respecter durant la durée de la prestation

Ces mesures pourront être adaptées à l'issue du rapport de démarrage

4.3 Durée de l'évaluation

La durée totale pour la réalisation de cette évaluation est estimée de 40 à 45 jours-hommes de travail, à affiner en fonction des propositions. Le consultant(e) ou le bureau d'étude sélectionné devra proposer un plan de travail détaillé dans sa note de cadrage, faisant apparaître clairement les différentes phases de l'évaluation, en particulier les différentes étapes de compte-rendu provisoire et final.

La prestation débutera après signature du contrat entre le consultant(e)/bureau d'étude et Expertise France. La date de démarrage est prévue en décembre 2021 avec une remise du rapport au plus tard en février 2022.

La prestation inclura : i) une réunion de lancement, ii) une réunion de validation de la note de cadrage, iii) une mission de terrain, iv) une réunion de debriefing de la mission de terrain et, v) une réunion de restitution des conclusions aux équipes siège et terrain d'Expertise France (voire à certaines parties prenantes selon le besoin).

Ces réunions se tiendront à Ouagadougou, au siège d'Expertise France à Paris et ou dans d'autres espaces qui seront indiqués par le commanditaire.

4.4 Livrables

4.4.1 Note de cadrage

A l'issue de la phase de structuration de la démarche évaluative, le consultant produira une note de cadrage de l'évaluation. Cette note :

- i) présentera la logique d'intervention du projet ;
- *ii)* précisera les principales questions qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur un nombre restreint de points clés ;
- iii) précisera les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes ;
- iv) confirmera avec précision les étapes ainsi que les principales méthodes et outils qui seront mobilisés au cours de l'évaluation et la façon dont ces méthodes seront mis en œuvre concrètement.
- v) identifiera précisément les parties prenantes et informateurs clés qui seront consultés ou interrogés au cours de l'évaluation
- vi) détaillera le plan de travail qui sera guidera la mise en œuvre de l'évaluation incluant le nombre de jours-homme affectés à chacune des étapes définies dans la proposition,

Cette notre de cadrage devra être validée par Expertise France avant la poursuite des travaux.

4.4.2 Rapport final provisoire

Un rapport final provisoire qui ne devra pas dépasser 40 pages hors annexes (cf. plan proposé en annexe 4) sera produit à l'issue des travaux du consultant ainsi qu'un support de présentation sous format Power Point. Expertise France formulera ses remarques et observations au consultant dans les deux semaines suivant la réception du rapport provisoire. Il pourra être transmis à des ressources externes à Expertise France qui pourront également émettre leurs commentaires par l'intermédiaire d'Expertise France.

4.4.3 Rapport définitif

Le rapport définitif, intégrant ces observations, devra être disponible dans les 15 jours suivant la réception des commentaires. Si ces observations expriment des différences d'appréciation non partagées par les consultants, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants.

Toutefois, un rapport intermédiaire sera demandé au consultant avant le dépôt des rapports provisoires et finaux. Ce livrable peut être un simple PPT. Il permettra de s'assurer que le consultant ne part pas sur une mauvaise voie dans ses analyses et si tel est le cas, des actions correctives seront

préconisées. Ce rapport devra être disponible et présenté à Expertise France après les sorties terrain.

Le rapport d'évaluation ne devra pas excéder 40 pages, hors annexes. Il sera accompagné d'une synthèse de 4 pages. Cette synthèse comprendra une présentation du projet (contexte, parties prenantes, modalités, objectifs, contenu) et reprendra les principales conclusions, leçons et recommandations du rapport.

5 Soumission des offres

5.1 Contenu des offres

Les offres devront inclure :

- Une note technique composée de:
 - Une note explicative sur la compréhension des termes de référence ;
 - Une présentation de l'approche méthodologique proposée ;
 - Un calendrier indicatif pour la réalisation des activités de la consultation
 - Une présentation de la composition de l'équipe d'évaluation (profils, répartition des rôles et responsabilités), si la proposition prévoit la mobilisation de plusieurs experts
- Le CV du ou des expert.e.s proposés pour réaliser l'évaluation, mettant en avant les expériences similaires
- Une offre financière incluant le montant TTC proposé pour l'évaluation et les termes de paiement.

5.2 Remise des offres

Les offres devront être envoyées avant le <u>21 novembre 2021,</u> aux adresses suivantes : <u>amel.kaidi@expertisefrance.fr</u>, <u>laura.lionnet@expertisefrance.fr</u> , kadidia.ouatara@expertisefrance.fr et abdoulaye.traore@expertisefrance.fr en copie.

5.3 Modalités d'évaluation des offres

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix, utilisant une pondération entre la qualité technique et le prix des offres sur la base de la grille suivante :

Critères	Score maximum
Score offre technique	80
Compréhension des TdR et des buts des services à fournir	10
 Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés 	20
Organisation des tâches et du temps	10
Equipe d'expert.e.s proposée	40
Score offre financière	20
Score total	100

Annexes

Liste indicative des structures à rencontrer

Outre un échantillon de bénéficiaires directs du projet, les évaluateurs pourraient consulter les structures suivantes pendant la phase de collecte des données :

- Ministère de la jeunesse, de la promotion de l'entreprenariat et de l'emploi (Secrétariat général et Direction générale des études statistiques et sectoriel, Secrétariat permanent de la commission nationale de la certification);
- Conseils régionaux des régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Sahel;
- La maison de l'entreprise et ou les centres de formalité des entreprises ;
- L'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi;
- Les services techniques déconcentrés du Ministère du commerce et de l'artisanat, de l'agriculture, de l'élevage.
- Les ONG intervenant sur les questions de l'emploi et formation professionnelle
- L'équipe projet d'Expertise France au bureau de Ouagadougou et à Paris
- L'équipe de l'AFD qui soutient et accompagne le projet

Liste indicative des documents à consulter

- Proposition de projet complète
- Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), Burkina Faso, 2018
- Rapport de l'étude diagnostique sur le profil et la dynamique des flux des personnes déplacées internes dans la région du centre nord, Expertise France, 2021
- Etude diagnostique dans le cadre du « programme d'appui a l'emploi dans les zones frontalières et périphériques du Burkina Faso, Expertise France, 2017
- Politique nationale emploi, MJPEE

Cadre logique

Logique d'intervention	Objectifs	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses critiques
Objectif général	Contribuer au développement endémique des territoires de trois régions du nord du Burkina Faso (la Boucle du Mouhoun, le Nord et le Sahel) afin de favoriser la création d'emploi pour les jeunes et les femmes	Taux d'emploi des jeunes et des femmes dans les 3 régions, taux de création d'entreprise	Données INDS et Ministère de la Jeunesse	
Objectifs spécifiques	OS 1: L'employabilité des jeunes et des femmes est améliorée, par une meilleure orientation, formation et accompagnement dans l'emploi	Nombres de jeunes et femmes formés (cible = 6 000), % certifiés et % ayant un emploi au terme du projet Nombre d'entreprises créées au terme du projet (cible = 1000) Nombre de personnes estimant que leur qualité de vie s'est améliorée grâce au projet Nombre de jeune et de femmes ayant trouvé un emploi 3 mois après leur sortie d'un dispositif de formation et/ou d'accompagnement à la création d'entreprise (Cible : 50%)	Analyses de la chargée de suivi et évaluation (remontée mensuelle d'indicateurs) Rapport d'activité du programme Evaluation externe	Le contexte sécuritaire permet la mobilité des jeunes et des femmes et le déploiement d'une offre de formation et d'accompagnement des publics
	OS 2: Les capacités des OSC, des collectivités locales et des services du Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes sont renforcées en matière de conception, mise en œuvre et évaluation de projets et programmes de formation professionnelle et d'appui à la création d'entreprise, ainsi qu'en matière de régionalisation des	Résultats opérationnels des chantiers sur lesquels les services ont été accompagnés (nombre de référentiels élaborés* etc.) Nombre de formations délivrées, de modules de formation et d'outils de capitalisation (fiches, livrets, guides)	Etudes de référence avant intervention du programme (lors de l'élaboration des TDR des actions de formation)	Le Ministère de la Jeunesse, ses agences et ses services déconcentrés et les collectivités locales restent parties prenantes du programme Risque identifié: Les partenaires publics ou des

	politiques de formation professionnelle et de création d'emploi		Rapport d'activité du programme Evaluation externe	services publiques supports (Trésor), pour des raisons externes au programme, se mettent en grève
Réalisations	R1: Des formations professionnelles certifiantes et adaptées aux besoins économiques locaux sont proposées et accessibles aux jeunes et femmes des 3 régions	Nombre de projets mis en œuvre grâce aux subventions (contrats de subvention signés - cible = 15) et % d'exécution (financier et technique) à l'issue du programme Nombre de jeunes et de femmes formés (par type de formation / Région / Province / Commune / Sexe / Jeunes) - Cible = 6000, dont 50% femmes% des formés validant l'intégralité la formation (certification ou attestation du centre) (Cible=80%) Nombre de candidatures reçues, % acceptées, % abandon en fin de projet (par sexe) (cible = moins de 30% d'abandon) Qualité des formations délivrées (mesurée par une agrégation d'indicateurs = durée, référentiel mis en œuvre, certificat obtenu, niveau de formation des formateurs, modalités pédagogiques type stage/alternance, infrastructures etc.)	Contrats de subvention Rapports narratifs et financiers des OSC et collectivités Evaluations externes Données collectées via Kobo Toolbox (remontée mensuelle du terrain) Questionnaires de satisfaction des bénéficiaires	Les conditions sécuritaires permettent la mise en œuvre des activités par les OSC
		Nombre de jeunes et de femmes certifiés (par type de formation /		

	Régions /Province / Commune / Sexe/ Jeunes), % des personnes formées		
	Nombre de centres de formation mettant en œuvre les référentiels de certification conçu dans le cadre du programme		
	% de jeunes et de femmes ayant une activité rémunératrice à l'issue des formations		
	Nombre de formations réalisées (par type de formation / Région /Province / Commune)		
	Cohérence entre formations proposées et plan régionaux de développement (cible = 100%)		
R2: La création d'activité économique est stimulée, générant des emplois durables dans les territoires des 3 régions	Nombre de personnes ayant été accompagnées à la création d'entreprise (par profil, sexe, secteur d'activité) – cible = 3000 jeunes et femmes (dont 50% femmes);	Rapports techniques et financier des OSC, fiches de suivi- évaluation	Les conditions sécuritaires permettent les déplacements des bénéficiaires et/ou des équipes des partenaires de mise en œuvre.
	Nombre de demandes d'accompagnement reçues, % de réponse positive	Référentiels de formation	
	Nombre de centres de formation mettant en œuvre les référentiels de	Feuilles de présence des formations	
	formation en entreprenariat conçus dans le cadre du projet	Registre des entreprises	

	Nombre d'entreprises créées à l'issue de l'accompagnement (cible = 1000), % d'entreprises formelles Nombre d'entreprises obtenant un financement en fin de projet (cible = 500)		
	Nombre de partenariats signés entre les structures sélectionnées et des IMF ou fonds de financement ou nombre de personnes bénéficiant d'un accord négocié entre Expertise France et ce type de structure		
R3: Les capacités des collectivités locales en gestion de politique publique dans les domaines du développement économique et de l'emploi sont renforcées	Nombre de demandes d'accompagnement reçues par l'équipe projet Nombre de modules de formation conçus Nombre de collectivités bénéficiant d'au moins une action d'accompagnement (cible=110) Type et nombre d'actions d'accompagnement (formation, appui technique ponctuel, missions d'expertise etc.) Résultats de l'évaluation externe et des questionnaires de satisfaction Nombre de réunion des commissions régionales formation-emploi	TDR des formations Supports des formations Rapport narratif du programme Compte-rendu des réunions, guides produits, feuilles de présence des réunions etc. Questionnaires de satisfaction	Le Ministère, ses services déconcentrés et les collectivités locales restent parties prenantes du programme Risque: Les partenaires publics ou des services publiques supports (Trésor) pour des raisons externes au programme se mettent en grève Les conditions sécuritaires permettent la mise en œuvre des activités par les OSC et le déplacement des

R4: Les capacités des OSC des 3 régions en mise en œuvre de projets de formation et d'appui à la création d'entreprise sont	Nombre d'OSC formées (cible = 100), nombre d'agents d'OSC formés	TDR des formations	bénéficiaires (élus et agents des OSC)
renforcées	Nombre de demandes d'accompagnement reçues, % traitées	Supports de formation	
	Nombre de modules de formation et caractéristiques (durée, thématique)	Feuilles de présence des	
	Nombre d'OSC en capacité d'obtenir un nouveau financement en fin de projet % d'exécution des budgets des projets	formations Audits des OSC Evaluations externes	
	et % des inéligibles Nombre d'organismes délivrant des formations certifiantes et adaptées aux besoins économiques des territoires au terme du projet, nombre de centre de formation mettant en œuvre les référentiels élaborés avec l'appui du projet* et nombre de personnes certifiées sur les titres élaborés avec le soutien du projet*		
R5: Les capacités des services centraux et des 3 directions régionales du Ministère de la Jeunesse et des agences sous tutelle, sont renforcées en matière de pilotage stratégique et de contrôle qualité de la formation professionnelle et d'appui à	Nombre d'agents ayant été formés Nombre de chantiers accompagnés Nombre de demandes d'accompagnement reçues, % traitées	TDR des formations Support des formations Tableau de suivi	
l'entreprenariat	Type et nombre d'actions d'accompagnement (ateliers de travail, formations, appui technique ponctuel, missions d'expertise etc.)	Rapport narratif du programme Compte-rendu des réunions, guides	

		Satisfaction des bénéficiaires des formations Nombre de fiches de capitalisation produites dans le cadre du projet et diffusées aux agents du Ministère et de ses services Nombre de référentiels (métier – formation – certification) élaborés avec le soutien du projet*	produits, feuilles de présence des réunions etc. Questionnaires de satisfaction Fiches de capitalisation Evaluations externes	
		Nombre de centre de formation mettant en œuvre les référentiels élaborés avec l'appui du projet* et nombre de personnes certifiées sur les titres élaborés avec le soutien du projet* Nombre de centres de formation		
		habilités avec l'appui du projet* Utilisation des outils produits dans le cadre du projet par le Ministère et ses agences (notamment outils d'appel à propositions)*		
Activités	A1.1: Présélection de 90 projets (30 par région) et accompagnement des porteurs de projets présélectionnés afin de formaliser et mettre à jour les propositions	Nombre de projets présélectionnés (cible = 30 par région) Nombre de propositions mises à jour (cible = 30 par région)	Listes de présélection validées par les Commissions régionales Propositions mises à jour	Les structures ayant manifesté leur intérêt en 2017-2018 sont toujours en activité et en capacité de mettre en œuvre les projets proposés

A1.2 Evaluation externe des propositions et sélection définitive	Projets sélectionnés (cible = 2 850 000€ d'engagement)	Rapport d'évaluation externe	
		Compte-rendu des réunions des commissions régionales	
A1.3 Instance nationale de concertation	Réunion organisée	Compte-rendu de réunion	
A1.4 Accompagnement à l'élaboration des documents de projet et signature des contrats de subvention	Nombre de contrats de subvention signés (cible = 15)	Contrats de subvention et annexes	
A1.5 Formation (initiale et continue) des porteurs de projet	Nombre de personnes formées Nombre de jour de formation	Modules de formation Feuilles de présence	Les conditions sécuritaires permettent les déplacements
A1.6 Suivi des projets mis en œuvre par les OSC et collectivités	Nombre de réunions de comité techniques de suivi (cible = 2 minimum par projet) % d'exécution des budgets des projets (cible = 90%) Nombre de visites de terrain	Compte-rendu des réunions des comités techniques de suivi Rapports finaux des projets subventionnés	
A1.7 Evaluation externe de chaque projet puis évaluation externe globale		Rapports d'évaluation	

A 2.1 Identification des besoins et élaboration d'une offre de formation-action	Nombre de chantiers du Ministère de la Jeunesse accompagné	Modules de formation
	Nombre de chantiers des agences et opérateurs du Ministère accompagnés	Feuilles de présence
	Nombre de chantiers des collectivités locales accompagnés	Livrables des chantiers (référentiels de formation* etc.)
A 2.2 Mise en œuvre des formations	Nombre de jour de formation Nombre de personnes formées	Feuilles de présence
A 2.3 Evaluation des sessions de formation et de l'impact des formations sur les pratiques	Taux de satisfaction et d'utilisation des compétences par les participants (à 3, 6, 12 mois, selon durée du projet)	Questionnaires de satisfaction
A 2.4 Capitalisation (sous forme de manuels / guides / livrets libres de droit)	Nombre d'ateliers de capitalisation Nombre de livrets/ guides produits	Invitations, compte-rendu, feuilles de présence
		Produits de capitalisation
A 3.1 Accompagnement des OSC bénéficiant des subventions	% d'exécution (financier et technique) des projets des OSC	Rapports finaux des OSC
	Nombre d'OSC susceptible d'obtenir d'autres financements nationaux (notamment FAFPA) et internationaux au terme du projet	Rapports d'évaluation externe
A 3.2 : Renforcement de capacité d'autres OSC	Nombre d'OSC renforcées (cible = 100)	Modules de formation

	formations	Feuilles de présence Rapport d'analyse de l'impact des	
		formations	